



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 3 août 2021 à compter de 20h00 au centre récréatif situé au 550 rue Goyette, Hemmingford.

Sont présent(e)s:

Sont absents:

M. Drew Somerville, maire;

M. Luc Guérin, conseiller n° 2;

M. Normand Lussier, conseiller n° 1;

M. Roy Catto, conseiller nº 4;

M. Christopher Hill, conseiller n° 3;

M. Howard Silverman, conseiller nº 5

Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Est également présente :

Andréane Gravel, Directrice générale et Secrétaire-Trésorière

<u>VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</u>

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2021-08-164

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

2021-08-165

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2021

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

Trois citoyens dans la salle.

2021-08-166

4A - NOMINATION AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET COORDONNATEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Attendu que madame Pascale Giroux, directrice générale adjointe et coordonnatrice des

travaux publics a démissionné;

Attendu que le poste combiné de directeur général adjoint et coordonnateur des travaux

publics est à combler;

Attendu que le nouveau candidat devra évaluer la faisabilité des deux postes combinés et une

évaluation en sera faite après 3 mois ;

Attendu que les entrevues ont eu lieu et que le comité de sélection a choisi un candidat ;

Attendu que le candidat retenu par le comité de sélection est monsieur Idanuel Vallejos;

Attendu qu' il y a une période de probation de 6 mois qui débutera au premier jour de travail ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ;

-Que monsieur Idanuel Vallejos soit nommé directeur général adjoint de la municipalité du Village de Hemmingford et coordonnateur des travaux publics, et ce, à compter du 3 août 2021.

-La date d'entrée en poste sera à confirmer avec le candidat. Elle devra cependant se faire le plus tôt possible ;

-Que les conditions de travail soient établies en fonction du tableau des propositions #2021-008 ;

ADOPTÉE





2021-08-167

<u>4B – MODIFICATION DU LIEU DES SÉANCES DU CONSEIL JUSQU'À NOUVEL ORDRE</u>

Considérant que

les municipalités ont reçu l'autorisation de recommencer les séances du

conseil devant public;

Considérant que

la salle du conseil à l'hôtel de ville est trop petite pour respecter la

distanciation imposée par la santé publique;

Considérant que

le gymnase au centre récréatif est assez grand pour permettre la tenue de

la séance en respectant les mesures imposées;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers du Village de Hemmingford de modifier le lieu des prochaines séances du conseil qu'elles aient lieu au Centre récréatif situé au 550 rue Goyette, et ce, jusqu'à ce que nous puissions à nouveau accueillir le public dans la salle du conseil municipal en respectant les règles sanitaires en place.

ADOPTÉE

2021-08-168

<u>4C – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NO. 2017-04-088 - RÉMUNÉRATION PERSONNEL ÉLECTORAL</u>

Attendu que

le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

a publié le tableau des rémunérations pour le personnel électoral pour

les prochaines élections municipales en novembre 2021;

Attendu que

la Municipalité du Village de Hemmingford doit embaucher du

personnel pour la tenue des élections en novembre 2021;

Attendu que

le conseil municipal peut par résolution établir une rémunération plus

élevée pour personnel électoral afin d'être compétitive avec les

municipalités aux alentours;

Attendu qu'

il y a un taux minimal établit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le Règlement modifiant le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et

de référendums municipaux;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- D'approuver les rémunérations suivantes du personnel électoral ou référendaire :

Poste	Salaire
Président d'élection	578\$ pour la tenue du scrutin; 578\$ pour la tenue du vote par anticipation; Advenant le cas où les heures travaillées le jour du scrutin ou le jour du vote par anticipation se poursuivent au-delà de 15h consécutives, les heures suivantes seront payées au taux horaire de la directrice générale.
	Toutes les tâches dédiées aux élections qui doivent être effectuées hors de l'horaire de travail normal de la directrice générale (par exemple pour la formation du personnel électoral, la réception des candidatures, la commission de révision de la liste électorale, etc.) seront payables à la semaine au taux horaire actuel de la directrice générale et non accumulée;
Secrétaire d'élection	433,50 \$ pour la tenue du scrutin ;
	433,50 \$ pour la tenue du vote par anticipation ;





	Advenant le cas où les heures travaillées le jour du scrutin ou le jour du vote par anticipation se poursuivent au-delà de 15h consécutives, les heures suivantes seront payées au taux horaire du secrétaire d'élection, si cette personne est un employé municipal ou fixé par résolution du conseil, si ce n'est pas un employé de la municipalité.	
	Toutes les tâches dédiées aux élections qui doivent être effectuées hors de l'horaire de travail normal du secrétaire d'élection si cette personne est un employé municipal seront payables à la semaine au taux horaire actuel du secrétaire d'élection, si cette personne est un employé municipal ou fixé par résolution du conseil, si ce n'est pas un employé de la municipalité	
Personnel affecté aux commissions de	Réviseur : 20 \$/h	
révisions :	Secrétaire : 20 \$/h	
	Agent réviseur : 18 \$/h	
Personnel affecté au scrutin	Scrutateur: 18 \$/h	
	Secrétaire de bureau de vote : 17,50 \$/h	
Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO) :	18 \$/h	
Président de la table de vérification de	Président de la table de vérification 15 \$/h	
l'identité des électeurs	Membre de la table de vérification 15 \$/h	
Pour les séances de formation obligatoires pour le personnel électoral, les heures		
travaillées seront rémunérées au même jour du scrutin.	taux horaire que la tâche qui sera effectuée au	

- De suivre les taux établis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour les autres tâches demandées au personnel électoral.

ADOPTÉE

2021-08-169

4D- GÉNIPUR PAIEMENT FACTURE #8717 GÉNIPUR TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE L'AVENUE CHAMPLAIN

Considérant qu'

une partie des travaux de l'avenue Champlain est exécutée;

Considérant que

la Municipalité a reçu la facture #8717 du surveillant de chantier

Génipur qui s'élève à 6 054,87 \$ incluant les taxes ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- De procéder au paiement de la facture #8717 pour un montant de 6 054,87 \$ taxes incluses à Génipur ;
- Que ce montant sera transféré pour être payé à même le financement temporaire avec la Caisse populaire Desjardins ;
- Que ces travaux font partie de l'emprunt concerné par le règlement d'emprunt 317 et 317-1.

ADOPTÉE

<u>4E- DÉCOMPTE PROGRESSIF #7 MSA – TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE L'AVENUE CHAMPLAIN</u>

ANNULÉE





2021-08-170

4F- RÉVISION DES CONDITIONS SALARIALES DE CERTAINS EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Attendu qu'

un comité sur l'administration générale et les ressources humaines a eu

lieu le 21 juillet 2021 et que la majorité des membres du conseil y ont

participé;

Attendu que

le comité dépose au conseil un tableau des recommandations concernant

un ajustement des conditions salariales de certains employés;

Attendu que

ce tableau comprend également une modification de l'organigramme

de la municipalité;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les membres du conseil d'accepter la modification des salaires et de l'organigramme tel que le tableau déposé au conseil.

ADOPTÉE

6A-RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS

Un rapport détaillé des travaux accomplis par le Service de la voirie durant le mois de juillet 2021 est remis aux membres du conseil.

2021-08-171

7A – TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LA MUNICIPALITÉ – CLIENT #0142

Considérant que le client #0142, numéro de lot 5 366 877, adresse 481 avenue

Margaret, Hemmingford, Québec, a contacté la Municipalité au mois

de juin, car il n'avait plus d'eau dans son bâtiment principal ;

Considérant que la Municipalité a jugé la situation grave étant donné que le

propriétaire a mentionné ne plus avoir d'eau courante dans son bâtiment, particulièrement lorsqu'elle a appris que cela durait depuis

plusieurs semaines;

Considérant que le propriétaire a mentionné ne pas avoir l'argent nécessaire pour

remédier à la situation;

Considérant que le problème se situait dans la partie du terrain qui est de la

responsabilité du citoyen;

Considérant que la Loi sur les compétences municipales permet à une municipalité

d'effectuer des travaux lorsque cela se situe dans son champ de

compétence (ici l'accès à l'eau potable);

Considérant que conformément à la LCM, la Municipalité a donné au propriétaire de

l'immeuble un préavis indiquant son intention d'entrer dans ou de

circuler sur l'immeuble;

Considérant que conformément à la LCM, la somme due des travaux est assimilée à

une taxe foncière;

Considérant que les factures des travaux s'élèvent à 944,96 \$

Fournisseur	Numéro de facture	Prix avec les taxes	
	du fournisseur	nettes	
Distribution Lazure Inc. (pièces)	#00297506	38,97 \$	
Distribution Lazure Inc. (pièces)	#00297505	39,58\$	
Béton Robert et Bastien Inc. (travaux)	# 784284	824,15 \$	





Temps de travail des employés municipaux	42,26\$
pour assurer la circulation routière (un	
homme pour 1,5h au taux horaire de 28,17\$)	
Total avec le temps de travail	944,96\$

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit ;

- Dans un premier temps, de procéder au paiement des factures auprès des fournisseurs ;
- De réclamer cette somme au propriétaire de l'immeuble en envoyant des factures selon les modalités prévues dans cette résolution ;
- Que cette somme due sera ajoutée au compte de taxes municipales pour être assimilée à une taxe foncière ;
- Que la somme due sera étalée de la manière suivante :
 - 472,48 \$ sur les taxes municipales de 2021 (donc payable entre la date d'envoi de la facture et le 31 décembre 2021)
 - 472,18 \$ sur les taxes municipales de 2022 (donc payable entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022)

ADOPTÉE

9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Eric Daigle, inspecteur en bâtiment et en environnement, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de juillet 2021.

Nombre de permis émis :	4
Valeur des travaux :	454 000 \$

2021-08-172

AJUSTEMENT DE SALAIRE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Considérant que l'inspecteur municipal, monsieur Eric Daigle, a été engagé le

18 janvier 2021;

Considérant qu' il est en poste depuis 6 mois et que sa probation est dorénavant

terminée;

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de réviser à la hausse le salaire de Monsieur Daigle, au montant prévu lors de son embauche et dans le budget de 2021 et de lui communiquer l'évaluation positive et l'appréciation de son travail.

ADOPTÉE

2021-08-173

10A-MANDAT PAVAGE MCM POUR PRÉPARER LA SURFACE SOUS LE DECK-HOCKEY

Considérant que la surface prévue pour accueillir le deck-hockey comporte plusieurs

dépressions qui font en sorte que l'eau s'y accumule ;

Considérant que Pavage MCM a été approché pour soumettre des propositions :

Option	Description	Prix avant taxes
1	Les travaux consistent au nettoyage de la surface à paver, à la	13 700 \$
	fourniture et à la pose d'un liant d'accrochage sur toute la	
	surface ainsi qu'à la fourniture et à la pose de 2 pouces	

⁻Que ces factures seront soumises au taux d'arrérage annuel adopté par résolution.





	d'asphalte compacté de type EB-10S pour des dimensions de 55' X 103'.	
2	Les travaux consistent à l'enlèvement de l'asphalte existant, au transport des débris hors du site, à la fourniture de pierre concassée si nécessaire à la mise en forme finale afin de permettre un bon égouttement des eaux, au nivellement et compactage finaux, à la fourniture et à la pose de 2 pouces d'asphalte compacté de type EB-10S pour des dimensions de 55 X 103'.	19 700 \$

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité de mandater Pavage MCM pour l'option 1 et de prendre les fonds à même le poste 03-010-01-522 pour la part du Village et de facturer dans la quote-part la part du Canton de Hemmingford.

ADOPTÉE

2021-08-174

10B-PROGRAMMES FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) 2021-2025; MONTANT À RECONDUIRE EN 2021

Résolution pour cumuler l'enveloppe municipale locale

Considérant que le Fonds Régions et Ruralité - Volet 2 tel que géré par la

Municipalité régionale de comté (MRC) des Jardins-de-Napierville inclut une enveloppe municipale locale dans le cadre du programme Soutien au développement rural (projets

municipaux locaux);

Considérant que l'enveloppe municipale locale, pour 2021, est de 20 000 \$ par

municipalité;

Considérant qu' il est possible pour la municipalité de cumuler ses enveloppes

municipales locales jusqu'au 31 décembre 2023;

Considérant l'intention du conseil de ne pas engager son enveloppe

municipale locale pour l'année en cours;

Considérant que lors de la dernière date de dépôt de projets de l'année tenue par

la MRC, les municipalités qui souhaitent conserver leur enveloppe annuelle pour une utilisation ultérieure doivent adopter une résolution à cet effet et la transmettre à la MRC des Jardins-de-Napierville à la date prévue pour le dépôt de projet.

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers du Village de Hemmingford ;

Que la municipalité du Village de Hemmingford confirme son intention de cumuler son enveloppe municipale locale 2021 aux fins d'une utilisation ultérieure ;

Que copie de la présente résolution soit transmise à la MRC des Jardins-de-Napierville, au plus tard le 16 septembre 2021.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

QUESTIONS DIVERSES





2021-08-175

12 -A ANNULATION DE LA FACTURE #202103727 CONCERNANT LA CONTRIBUTION POUR FINS DE PARC EXIGÉS AU PROPRIÉTAIRE

Considérant que la Municipalité du Village de Hemmingford a facturé des frais pour une

contribution pour fin de parc au client 218, matricule 9889 08 7168;

Considérant que l'inspecteur municipal a délivré le permis de lotissement sans exiger que

la contribution pour fin de parc ait été payée avant ;

Considérant que la Municipalité ne désire pas pour l'instant engager des procédures

judiciaires pour réclamer ces frais;

Considérant que la facture #202103736 a également été envoyée au propriétaire pour

couvrir les frais qu'a engendrés l'évaluation marchande du terrain qui a

servi à établir la contribution pour fin de parc ;

Considérant que cette évaluation a coûté des frais à la municipalité ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

-D'annuler la facture #202103727 concernant la contribution pour fin de parc ;

-De maintenir la facture #202103736 concernant l'évaluation du terrain par la firme BBD.

ADOPTÉE

2021-08-176

12 -B REFUS DE LA DEMANDE DU 626 ROUTE 219 POUR BRANCHER UNE FUTURE MAISON SUR LE RÉSEAU D'ÉGOUT DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

Considérant que la Municipalité du Village de Hemmingford a reçu une demande du

propriétaire du 626, Rte 219 pour qu'une future maison puisse se

brancher sur le système d'égout du Village ;

Considérant que la Municipalité refuse depuis plusieurs années l'ajout de maisons du

Canton sur le système d'égout du Village;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de refuser la demande de

branchement sur le système d'égout.

ADOPTÉE

2021-08-177

12 -C DON POUR L'ÉVÈNEMENT CULTURE ET CULTURES

Considérant que l'événement Culture et cultures sera organisé le 28 août par la

Municipalité du Village de Hemmingford;

Considérant que l'organisatrice de l'événement demande au Village de faire un don pour

aider à acheter certaines choses qui sont essentielles à l'événement ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire un don de 300 \$ pour la tenue de l'événement.

ADOPTÉE

2021-08-178

12 -D SOUTIEN A LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAVELOCK – OPPOSITION AU PROJET D'IMPLANTATION D'UNE USINE D'ASPHALTE

Considérant que la municipalité du Canton de Havelock s'oppose à l'implantation d'une

usine d'asphalte sur son territoire;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers du Village de Hemmingford de soutenir la municipalité du Canton de Havelock dans son opposition au projet.

ADOPTÉE





<u>2021-08-179</u>

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 3 août 2021

Considérant que

Mme Andréane Gravel, directrice générale et secrétaire-trésorière, confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 3 août 2021, soit dans le budget 2021 ou par une

appropriation de surplus;

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers du Village de Hemmingford que les comptes payés du 6 juillet au 3 août 2021 soient acceptés au montant de 297 021,79 \$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 3 août 2021 soient payés au montant de 93 376,46 \$.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen dans la salle.

2021-08-180

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que la séance soit levée à 8h15.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire

Maire

Andréane Gravel

Directrice générale et Secrétaire Trésorière

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 3 août 2021.